



Affaire suivie par Coralie BOUSCARLE.

Bonnieux, le 16 janvier 2025

Le Maire de Bonnieux

A

Mesdames et Messieurs les Membres
du Conseil Municipal

Convocation au Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine séance du conseil municipal qui aura lieu le :

JEUDI 23 JANVIER 2025 A 19H30

Ordre du jour :

- 1- Subvention 2025 au CCAS de Bonnieux.
- 2- Modification de la délibération du 16 juillet 2024 portant création d'emplois d'agents recenseurs et de désignation du coordonnateur communal de recensement et au titre de l'année 2025.
- 3- Ouverture de crédits en section d'investissement.
- 4- Projet de cession d'une parcelle.
- 5- Personnel communal – tableau des effectifs au 1er janvier 2025.
- 6- DSIL 2025.
- 7- DETR 2025.
- 8- Questions diverses.

A la MAIRIE

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire
Pascal RAGOT

